Quelles actions mutualiser entre entreprises pour favoriser la mobilité durable ?

*Idées collectées lors du brainstorming : atelier d’échange de bonnes pratiques Déclic Mobilités du 19 juin 2018*

**Evénementiel :**

* Participation à un Challenge de la Mobilité
* Participation au « Car Free Day » (22 septembre)
* Forum mobilité en commun,

**Animations / Sensibilisations :**

* Covélotaf (trajets partagés à vélo pour se rendre au travail)
* Pédibus
* Marches exploratoires aux alentours du site
* Mutualiser une plateforme d’information mobilité (ex : intranet, ou communication sur les sites type [www.passpass.fr](http://www.passpass.fr) )

**Aménagements :**

* Aménagement des accès piéton et cyclable
* Signalétique de zone
* Vestiaires / garages à vélos ou trottinettes sécurisés
* Mutualiser les places de stationnement
* Installations de Recharge de Véhicules électriques (IRVE) communes
* Bornes de recharge de vélos à assistance électrique
* Restaurant d’entreprise, foodtruck

**Offres de transport collectives :**

* Négocier auprès des transporteurs pour obtenir une meilleure desserte en TC (fréquence et arrêts, horaires)
* Organiser une navette inter-entreprises
* Application de covoiturage

**Les flottes inter-entreprises :**

* Flottes de vélos (classiques ou électriques) / trottinettes mutualisées
* Véhicules de service

**Gouvernance du projet :**

* Mener une étude d’accessibilité commune
* Rencontrer ensemble les parties prenantes externes : Région, Autorités Organisatrices de la Mobilité, communes…
* Compter les km et GES évités par la mutualisation des actions, partager l’évaluation
* Effectuer des bilans communs des actions mises en place
* Créer des supports et arguments communs pour communiquer

**Echanges inter-entreprises, travail collectif :**

* Inviter les entreprises voisines lors d’événements pour « faire connaissance »
* Partage de ressources, d’expérience sur les projets
* Une boîte à outils sur le télétravail (informatique, questions règlementaires, accord cadre, tiers lieu)
* Gérer les horaires de sortie de bureau pour éviter l’effet « pic »

**Les espaces de travail :**

* Partager des espaces de travail : bureaux, salles de réunion
* Espaces de visio-conférence (et pratique plus fréquente)
* Mutualisation de tiers-lieux (coworking, plateaux délocalisés, …)